

# Promouvoir l'équité et la diversité

L'engagement du Barreau à promouvoir l'égalité, la diversité et l'accès à la justice, à commencer par la profession juridique et le Barreau, est un des fondements de sa mission. Le Barreau crée des initiatives et des programmes pour promouvoir une profession juridique à l'image des communautés qu'elle dessert.

## Justicia et la rétention des femmes

Cette année, une des priorités du Barreau visait une consultation auprès de la profession juridique en Ontario afin de faire des recommandations sur la création d'initiatives dont le but était d'encourager la rétention et l'avancement des femmes en pratique privée. Les recommandations du rapport du Groupe de travail sur la rétention des femmes en pratique privée a reçu en mai l'appui sans réserve du Conseil et de la profession.

Les recommandations sur la rétention des femmes comprenaient un projet de trois ans appelé Justicia. Plus de 50 grands et moyens cabinets en Ontario se sont engagés à participer au projet qui consiste à partager des pratiques exemplaires et à adopter des programmes encourageant la rétention et l'avancement des femmes dans la pratique privée du droit, y compris les politiques sur les congés de grossesse, les congés parentaux, les horaires flexibles de travail, et des programmes tenant compte du sexe pour offrir du mentorat et des occasions de leadership et de réseautage.

Le Barreau a aussi commencé à mettre en œuvre d'autres recommandations pour appuyer les femmes exerçant seules et en petits cabinets, comme la création d'un répertoire d'avocats locum et la mise au point de ressources en ligne, ainsi qu'un institut de leadership et de perfectionnement pour les femmes qui devrait être tenu à l'automne 2009.



COMMITTED TO  
**JUSTICIA**  
ON S'Y ENGAGE

## Sondage sur le changement de catégorie

En 2008, le Barreau a créé un sondage sur le changement de catégorie qui devrait être mené auprès des avocats et des avocates qui changent leurs activités principales ou leur catégorie professionnelle. Le but de ce sondage est de cerner les tendances et de compiler les renseignements sur les raisons des mouvements dans la profession juridique.

## Étude sur les choix de carrière

En 2007-2008, quelque 5 000 candidats et candidates au processus d'accès à la profession et avocats et avocates assermentés au cours des deux dernières années ont répondu à un sondage pour étudier l'impact de frais universitaires élevés et l'efficacité des programmes d'allègement de la dette, ainsi que d'autres facteurs qui jouent sur le choix d'une carrière. Les résultats ont été présentés au Conseil en juin 2008. Le Barreau va continuer de sonder les avocats et avocates à la fin de leur première année d'assermentation chaque année pour faire une étude longitudinale de la profession qui permettra d'outiller nos programmes et nos services.

## Étude sur la campagne électorale des conseillers et conseillères

En 2007-2008, le Barreau a sondé les candidats et candidates à l'élection 2007 afin de savoir comment ils ont mené leurs stratégies et leurs dépenses électorales. Le but de l'étude était de reconnaître les obstacles au processus électoral et de déterminer si une réforme est nécessaire.



La conseillère Joanne St. Lewis, l'acteur et activiste humanitaire Danny Glover et l'honorable Jean Augustine au gala organisé pour collecter des fonds après la conférence intitulée *Les chemins de la liberté : réflexions à l'occasion du bicentenaire de l'abolition de l'esclavage* tenue à l'Université d'Ottawa en mars.

### **Promouvoir l'égalité et la diversité par le biais de groupes de travail**

Le Comité sur l'équité et les affaires autochtones est un comité permanent du Conseil qui élabore des politiques pour promouvoir l'égalité et la diversité dans la profession juridique, ainsi que dans toutes les affaires relatives aux peuples autochtones et à la communauté francophone.

**Le Groupe consultatif en matière d'équité** est composé de juristes et d'organismes juridiques experts en égalité et en diversité. Ce groupe aide le Comité sur l'équité et les affaires autochtones en lui faisant part de commentaires sur la planification et l'élaboration de politiques et de pratiques reliées à l'équité dans la profession et au Barreau.

**Le Groupe de travail sur la rétention des femmes en pratique privée** est composé de conseillers, de conseillères et d'avocates ayant de l'expérience dans l'élaboration de programmes pour les femmes dans la profession juridique, et plus particulièrement en pratique privée. Le groupe consultatif sur l'égalité des femmes sera formé pour superviser la mise en œuvre des recommandations sur la rétention des femmes en pratique privée.

**Le Groupe de travail sur les juristes autochtones** a présenté son rapport final sur la consultation des avocats et avocates autochtones après quatre ans d'un projet visant à créer un profil démographique du barreau autochtone en Ontario; évaluer les initiatives d'aide existantes au Barreau pour les avocats, avocates, candidats et candidates autochtones; et voir comment faire pour régler les écarts dans les programmes d'aide et les initiatives pour les membres autochtones de la profession juridique. Plusieurs initiatives majeures, sur lesquelles on travaillera en 2009 ont été proposées pour aider les avocats et avocates autochtones.

**Le Groupe de travail pour promouvoir l'accès aux juristes handicapés** a lancé son programme de mentorat pour les personnes handicapées en mars 2008. Le programme découle d'une consultation du groupe de travail sur les

personnes handicapées auprès des étudiants et étudiantes de droit et des avocats et avocates handicapés afin de déterminer les problèmes systémiques que rencontrent les personnes handicapées dans la profession juridique. Le programme de mentorat jumèlera les étudiants, étudiantes, avocats et avocates novices avec des avocats et avocates d'expérience et mettra en contact ceux et celles dont les expériences sont similaires. Le programme est conçu pour aider les avocats et avocates handicapés dans leur carrière.

### **Consortium « Ontario Regulators for Access » (ORAC)**

Le Barreau est membre de l'ORAC, un groupe de 25 organes de réglementation qui échangent des renseignements sur les pratiques exemplaires dans le but d'aider les professionnels et professionnelles formés à l'étranger qui veulent obtenir leur permis pour travailler en Ontario. En 2008, l'ORAC, grâce au financement du gouvernement de l'Ontario, a mis au point le module « Gérer les différences culturelles » pour le personnel et les membres des conseils d'administration des organes de réglementation qui offrent des services aux professionnels formés à l'étranger. Ce module a été offert à plus de 200 membres d'organes de réglementation. L'ORAC a aussi publié, avec le financement du gouvernement de l'Ontario, *Relais vers le succès : Journée d'étude sur les programmes de formation relais dans les professions réglementées*, un guide sur la création de programmes relais. Le Barreau travaille aussi en étroite collaboration avec le Bureau du commissaire à l'équité et Expérience globale Ontario, un bureau qui offre des renseignements aux professionnels formés à l'étranger.

### **Le Groupe de surveillance des droits de la personne**

Le Groupe de surveillance des droits de la personne examine les rapports de violations des droits de la personne faites aux membres de la profession juridique et de la magistrature dans le monde entier dans le cadre de leurs tâches professionnelles légitimes, et recommande des interventions du Barreau

lorsque nécessaire. Dans le cadre de son mandat, le groupe travaille en réseau avec d'autres organismes juridiques nationaux et internationaux et des organismes sur les droits de la personne, y compris l'Association du Barreau canadien, Lawyers' Rights Watch, Human Rights Watch et Amnistie Internationale. Le Barreau est intervenu dans plus de 30 affaires en écrivant des lettres à des autorités étrangères et en publiant des déclarations sur ces présumées violations des droits de la personne.

### **Programme de conseil juridique en matière de discrimination et de harcèlement**

Le programme de conseil juridique en matière de discrimination et de harcèlement offre sans frais depuis presque 10 ans, des conseils confidentiels, en français et en anglais, aux membres du public et de la profession juridique qui croient avoir été victimes de harcèlement ou de discrimination de la part d'un avocat ou d'un parajuriste.

Au cours du premier semestre de 2008, 79 personnes ont contacté le programme de conseil juridique en matière de harcèlement ou de discrimination pour de nouvelles affaires; 22 ont soulevé des plaintes de discrimination ou de harcèlement par des avocats, des parajuristes ou des cabinets en Ontario. Plus de la moitié des plaintes venaient de femmes déclarant de la discrimination ou harcèlement sexuels, une tendance constante depuis le début du programme. Les plaintes sont fondées sur les motifs énumérés dans le *Code des droits de la personne de l'Ontario*. Les motifs les plus communs aux plaintes au cours de la première moitié de 2008 sont le sexe, la race et le handicap.

Un élément important du travail de ce programme est d'offrir des programmes de perfectionnement professionnel aux cabinets, aux organismes juridiques et aux facultés de droit sur la façon d'aborder le harcèlement et la discrimination en milieu de travail, et dans la prestation des services. En 2008, le Barreau et le conseil juridique ont fourni ces programmes à environ 500 personnes.

### **Collaborer avec les communautés**

La collaboration avec les organisations juridiques et les organismes communautaires a toujours été un incontournable dans nos initiatives en matière d'équité. Nous croyons qu'en travaillant avec les parties intéressées, nous pouvons accomplir davantage pour promouvoir l'équité et la diversité dans la profession.

Les organisations avec qui nous collaborons comprennent : la Société des plaideurs, l'ARCH Disability Law Centre, l'Association des avocats canado-arabes, l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario, l'Association canadienne des avocats noirs, l'Hispanic Ontario Lawyers

Association, les services juridiques Nishnawbe-Aski, le groupe consultatif autochtone Rotiio> taties, le comité sur l'identité et l'orientation sexuelles de l'Association du Barreau de l'Ontario, la South Asian Bar Association (SABA), la clinique juridique sud asiatique de l'Ontario et la Women's Law Association of Ontario.

### **Mentorat**

Le programme de mentorat en diversité et en équité se trouve au centre des efforts de sensibilisation du Barreau en jumelant des membres de la profession qui ont de l'expérience à des avocats nouvellement assermentés, à des candidats à l'assermentation et à des étudiants des écoles de droit, de l'université et des écoles secondaires. En 2008, 180 membres du Barreau étaient inscrits comme bénévoles et 21 relations de mentorat ont été créées. Le programme est offert partout en Ontario.

### **Symposiums sur les carrières pour les étudiants autochtones**

En 2008, le Barreau a organisé son cinquième symposium sur les carrières pour les étudiantes et les étudiants autochtones, en donnant aux Autochtones qui fréquentent des écoles de droit de l'Ontario la chance de rencontrer des membres et leaders autochtones de la profession juridique en Ontario. Il y a eu trois activités, à Toronto, à Windsor et à Ottawa. Les étudiants et les avocats ont discuté du cheminement de carrière, du processus d'accès à la profession et de l'équilibre travail-vie personnelle. La relation avec les étudiants et étudiantes de droit autochtones se poursuit dans le processus d'accès à la profession par le biais du programme d'aide aux étudiants autochtones et par la participation des aînés autochtones aux cérémonies d'assermentation.

### **Éducation publique en matière d'égalité**

Le Barreau travaille en partenariat avec un nombre d'intervenants juridiques comme des associations juridiques et des organisations communautaires, des écoles de droit et des universités et les gouvernements, pour faire connaître, par l'éducation et la discussion entre les membres du public et de la profession juridique, les défis et les occasions qui s'offrent aux francophones, aux Autochtones et aux communautés visant l'égalité en droit et dans la profession juridique. Ce programme comprend des discussions de groupe, des forums publics, des séminaires, des ateliers et des consultations.

Les événements sont planifiés durant l'année pour souligner des dates d'intérêt local, national et international pour le public comme le Mois de l'histoire des Noirs, la Journée internationale de la femme, le Jour commémoratif de l'Holocauste, la Journée nationale des Autochtones, le Mois du patrimoine sud-asiatique, la semaine de l'accès pour les personnes handicapées et la Semaine de la fierté gaie.